

- Il a créé un programme semblable — Nouveaux exportateurs vers les États américains du Sud — en vue d'accroître les exportations vers le sud des États-Unis.
- Il a également invité des acheteurs américains à participer à des missions commerciales au Canada afin de les inciter à acheter des marchandises canadiennes.

Le gouvernement a affecté plus de 20 millions de dollars à ces programmes pendant l'exercice financier 1989, estimant qu'ils rapporteront 1,5 milliard de dollars en nouvelles commandes. De plus, il a annoncé l'ouverture de trois nouveaux bureaux commerciaux satellites aux États-Unis, portant à 27 le nombre total de missions commerciales dans ce pays. En outre, il a organisé un grand nombre d'ateliers pratiques à l'intention des sociétés canadiennes qui souhaitent augmenter leurs ventes au gouvernement américain et qui veulent donc être mieux renseignés sur le financement des exportations, la procédure douanière et les nouvelles règles d'origine.

Fait à noter, le programme Nouveaux exportateurs vers les États américains du Sud ainsi que d'autres nouveaux programmes visant les États-Unis ont pour but non seulement de favoriser la pénétration des marchés américains, mais aussi de servir de tremplin pour atteindre le marché mondial. Le ministre du Commerce extérieur a dit devant un comité de la Chambre des communes que «le but ultime est de développer une perspective commerciale très ouverte sur l'extérieur, dans laquelle les connaissances et les compétences canadiennes correspondent à l'importance du commerce extérieur pour notre économie¹⁰⁷».

Le gouvernement a en outre pris plusieurs initiatives pour développer les perspectives commerciales canadiennes en Europe et dans le bassin Asie-Pacifique¹⁰⁸.

4.1.5 Renseignements sur le commerce

Le ministère des Affaires extérieures a retenu les services d'un certain nombre de sociétés d'experts-conseils à qui il a confié pour mission d'établir la liste des programmes de subventions offerts par les différents niveaux de gouvernement aux États-Unis et qui pourraient avoir des répercussions sur les perspectives commerciales du Canada. Cette tâche devait être terminée en mars 1990, mais le ministre Crosbie a dit récemment que le processus pourrait prendre une année entière. On ne sait pas si le gouvernement prendra des mesures pour assurer la surveillance permanente de ces pratiques aux États-Unis, en plus des fonctions de renseignement normalement assurées par le personnel diplomatique.

La surveillance des événements internationaux et des plans des concurrents pourrait bientôt être tout aussi essentielle que le fait de chercher de nouvelles possibilités commerciales pour les exportateurs canadiens. Le fait d'être rapidement renseignées sur les projets d'exportation

¹⁰⁷ Canada, Chambre des Communes, Comité permanent des Affaires étrangères et du commerce international, *Procès verbaux et témoignages*, 3:11, 25 mai 1989.

¹⁰⁸ Celles-ci sont présentées aux sections 7.1 et 7.3.